



47% des cadres travaillent à distance au moins la moitié de la semaine

Fiche pratique publié le 03/10/2013, vu 1438 fois, Auteur : [BernardS77](#)

En France, 47 % des cadres travaillent à distance pendant la moitié de la semaine ou plus. C'est ce que rapporte une enquête réalisée par Regus.

La société Regus, spécialisée dans la mise à disposition d'espaces de travail flexibles pour tous types d'entreprises, publie régulièrement des études et des sondages autour du monde de l'entreprise et de la vie de leurs salariés. La dernière étude de Regus vient de paraître et révèle que **47% des cadres français déclarent travailler à distance au moins la moitié de la semaine.**

La nomadisation du travail

C'est surtout grâce aux nouvelles technologies et à la mondialisation que le travail se nomadise de plus en plus pour les cadres du monde entier. Dans quelques années, ça sera près de **1.5 milliards de travailleurs qui seront concerné par le télétravail** ou par la nomadisation dans le monde.

La **flexibilisation du travail** devient de plus en plus courant grâce à l'hyper-connexion que connaît la vie quotidienne mais également la vie de l'entreprise. Même si la France connaît du retard dans la croissance du télétravail notamment comparé à certains pays voisins comme la Grande-Bretagne par exemple.

Dans cette étude, plus de **6 personnes sur 10 (62%) pensent qu'une gestion à distance de leur travail de manière fluide est possible**, à condition que les managers concernés suivent une formation adaptée. 54% considèrent comme primordiale la confiance que les dirigeants peuvent leur donner.

Quels outils pour cette nomadisation ?

32% des entreprises utilisent des systèmes de surveillance des performances pour les salariés travaillant régulièrement à distance, pour mesure leur efficacité. 36% utilisent très régulièrement la vidéoconférence entre responsables et salariés pour garder un contact. Et 26% des entreprises estiment que la gestion à distance permet une relation plus professionnels avec ces collaborateurs.

Parmi ces solutions, beaucoup de ces salariés font également appel à des centre d'affaires durant leur déplacement. Et grâce à des solutions de plus en plus flexibles, notamment proposé par Regus, les collaborateurs peuvent très facilement avoir accès à des espaces de travail de différentes nature (**salles de réunion, bureaux équipés, espaces de visioconférence, etc.**) totalement sécurisés, confidentiels et agréables. Par exemple, présent dans 100 pays, à travers 600 villes, Regus dispose de centaines de centres d'affaires dans les plus grands quartiers d'affaires de la planète. Il est ainsi possible de trouver un [centre d'affaire à Bruxelles](#), à Paris,

Hong-Kong, New-York, Luxembourg, etc.

Source : <http://www.courriercadres.com/carriere/bien-etre-au-travail/teletravail-47-des-cadres-travaillent-a-distance-pendant-au-moins-la-13092013>